

N° art. 311 778 260

Caractéristiques techniques :

Alimentation: 230 V ~ via câble de charge au secteur
Puissance: 50 W
Température de couleur: 6000 K
Intensité lumineuse: 3700 lm
Indice de protection: IP65

Fournitures :

Projecteur de chantier à LED, câble secteur,
socle avec vis, mode d'emploi

Dans le cadre du développement continu de nos produits,
les détails techniques du produit peuvent varier.

Consignes de sécurité :

Lorsque le projecteur de chantier à LED est en service, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Ne regardez pas directement dans le faisceau lumineux du projecteur de chantier.
- Ne dirigez pas le faisceau vers les yeux de quelqu'un ou des animaux.
- Ne dirigez pas le faisceau lumineux vers des véhicules ou des machines qui sont utilisés par des personnes.
Une lumière vive peut causer des éblouissements et des accidents graves.

Montage de l'appareil :

- Déballez soigneusement l'appareil et vérifiez qu'il n'est pas endommagé. Vérifiez si toutes les parties de l'appareil sont disponibles et en parfait état. Si des pièces sont manquantes ou endommagées, faites-les remplacer avant de vous servir du projecteur de chantier.
- Fixez le projecteur de chantier au socle à l'aide des vis moletées fournies. L'appareil est alors prêt à l'emploi. Le projecteur peut également être monté sur n'importe quelle surface de montage. Utilisez les trous prévus à cet effet sur le socle.

Utilisation du projecteur de chantier à LED :

- Le projecteur s'allume dès qu'il est branché sur le secteur. L'appareil s'allume et s'éteint simplement en branchant ou en débranchant la fiche de la prise de courant.
- Le projecteur est conforme à l'indice de protection IP65. Il est protégé contre la pénétration de la poussière et contre les jets d'eau directs de tout côté. Il peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur.

Entretien et nettoyage :

- Pour le nettoyage, utilisez un chiffon légèrement humidifié avec un détergent doux.
- Il n'y a pas de pièces à entretenir à l'intérieur du projecteur.

Recyclage :

- Respectez toujours les réglementations nationales relatives à la mise au rebut des appareils électriques.
- Ne jetez pas le projecteur avec les ordures ménagères.
- Pour plus d'informations, veuillez contacter le service des ordures ménagères local concernant le recyclage ou l'élimination du produit. Ils vous diront où et comment vous pouvez éliminer les appareils électriques.

